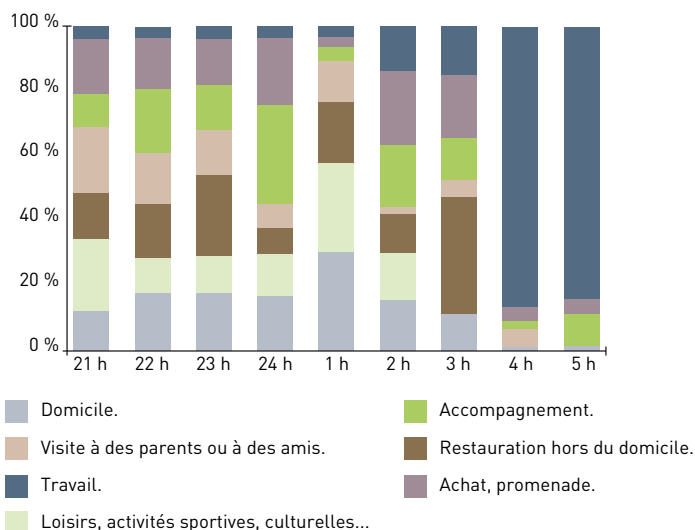


LES PRATIQUES DE DÉPLACEMENTS DE NUIT DANS BORDEAUX MÉTROPOLE



Évolution des motifs de déplacements heure par heure



Source : Enquête ménages déplacements 2009, traitement a'urba.

Bordeaux Métropole conduit périodiquement une enquête sur les déplacements de ses habitants, appelée Enquête Ménages Déplacements (EMD), selon une méthodologie commune aux grandes villes et agglomérations. La dernière a été réalisée en 2009. Elle permet de recueillir les pratiques de déplacements d'une population pour un jour « normal et moyen » de semaine. Les déplacements du week-end n'apparaissent pas et l'effet « sortie du jeudi soir », chère aux étudiants bordelais, est lissé avec les autres jours.

L'enquête met en évidence que la majorité des déplacements nocturnes dans Bordeaux Métropole est effectuée plutôt en soirée (69 % entre 21 h et minuit, 31 % entre minuit et 6 h). De 37 000¹ entre 21 et 22 h, le nombre de déplacements décroît progressivement jusqu'à 1 500 entre 3 et 4 heures. Les motifs de déplacement sont principalement liés aux loisirs et à la restauration avec un renversement net à 4 h du matin, heure à laquelle le motif travail devient largement prédominant.

Les effets de visibilité des populations dans l'espace public sont parfois trompeurs face aux statistiques. L'idée reçue voudrait qu'il n'y ait que des étudiants la nuit... Ce sont en fait les actifs, qu'ils travaillent à temps plein ou à temps partiel, qui se déplacent le plus la nuit (55,4 % des déplacements sont de leur fait) comme le jour (50,2 %). Les usagers de la nuit ne sont donc pas majoritairement des étudiants. Pourtant la part des déplacements de ces derniers triple entre 21 h et 6 h (17,6 % contre 6,1 % le jour), et cela s'explique en partie par la baisse des autres

catégories que sont les retraités, les scolaires ou les personnes au foyer. C'est entre 2 h et 3 h qu'ils sont, en proportion, le plus nombreux, représentant 43 % des déplacements de cette plage horaire. Les âges reflètent cette observation : parmi les déplacements de nuit, 49 % sont le fait des moins de 34 ans, et 29 % des moins de 24 ans, avec un « pic de jeunesse » entre 2 h et 3 h, période durant laquelle ces proportions passent respectivement à 66 % et 42 %.

En revanche, l'enquête confirme les représentations sociales selon lesquelles il y a davantage d'hommes que de femmes qui se déplacent la nuit : 56,2 % des déplacements sont faits par des hommes et 43,8 % par des femmes. Et si les femmes représentent 47 % des déplacements entre 21 h et 22 h, elles ne sont plus que 20 % entre 3 h et 4 h.

En termes de modes de déplacement, la marche est un peu moindre que durant la journée, mais reste toutefois importante la nuit : 17 % des déplacements, contre 22 % le jour. Elle représente 43 % des déplacements effectués entre 2 h et 3 h ; après 4 h, ce mode devient inexistant. Les distances moyennes des déplacements nocturnes sont plus importantes : 7,7 km la nuit contre 5,5 km le jour, vraisemblablement du fait de l'importance des trajets ayant pour motif le travail, ces déplacements étant généralement plus longs que les autres. Et si les déplacements en voiture, en vélo et en bus enregistrent des distances plus longues, l'effet est inversé pour les trajets en tramway, et sans effet pour les trajets pédestres. —

Stella Manning

1 | Alors que les heures de pointe génèrent environ 250 000 déplacements.